

SAINT-YRIEIX INFOS

BULLETIN MUNICIPAL DES ARÉDIENS

N° 109
JUIN 2022

www.saintyrieixsurcharente.fr



DOSSIER

- **Budget 2022** (p. 4/5)

BIEN VIVRE MA COMMUNE

- **L'éco-pâturage** (p. 9)

Association Expressions

L'association Expressions propose depuis plus de trente ans une palette d'activités dans les domaines de l'expression corporelle, de l'art et du sport.



L'objectif principal a toujours été de faire découvrir et bénéficier au plus grand nombre, à coût modéré, toutes nos disciplines dans les meilleures conditions d'accueil et de suivi.

Venez nous rejoindre et découvrir :

- **Les ateliers** de maintien en forme tels que : Gymnastique, Hatha yoga, step, cardio RM, step, stretching animés par des monitrices diplômées à l'écoute de chacun.

- **Des cours de Pilates** proposés le matin et le soir à partir de septembre afin de répondre à une forte demande.

Une nouvelle offre autour de la danse sera aussi proposée à la rentrée.

Ces activités d'expression corporelle ont lieu dans la salle Odette Dagnas, rue des écoles.

Mais aussi :

Nos ateliers piano et guitare, salle de la Combe animés depuis de nombreuses années par des professeurs expérimentés.



L'espace musculation, sur la mezzanine du gymnase des Berneries qui offre de nombreux appareils en accès libre pour les adhérents. Nous envisageons de développer le coaching individuel afin que chaque adhérent puisse avoir des conseils personnalisés en fonction de ses besoins.



La section patinage : patiner à Expressions c'est du loisir et du plaisir, mais aussi de la technique amenant à de la compétition. C'est grâce à notre entraîneur DEJEPS performant, qui depuis 9 ans officie à Expressions que notre club a su se faire connaître au-delà des frontières régionales.



Cœur et santé

Depuis plusieurs années, nous développons un partenariat avec Cœur et Santé.

Exercer une activité physique régulière est indispensable pour le bon fonctionnement de son cœur. C'est ce que recommande entre autres la Fédération Française de Cardiologie (FFC). A cet effet le Club Cœur et Santé d'Angoulême, dépendant de la FFC, et regroupant plus de 85 adhérents, propose chaque semaine des séances adaptées de renforcement musculaire et de stretching dispensées par un animateur physique spécialement formé dans le domaine sport et santé.

Association Expressions 16

L'Esplanade – 19 bis avenue de l'Union
16710 Saint-Yrieix sur Charente

Téléphone : 05 45 93 14 97

Mail : expressions16@wanadoo.fr

Site : <https://sites.google.com/view/expressions16>

Horaires du secrétariat

• **Mardi** : 14h-16h // **Mercredi** : 15h-18h // **Vendredi** : 15h-18h

Nous offrons des facilités de paiement, et des cours d'essai pour toutes nos activités.

N'hésitez pas à contacter notre secrétariat pour tous renseignements et conseils.

SOMMAIRE

N° 109 - JUIN 2022

ACTUALITÉS

- L'offre de logements 2

SOLIDARITÉ

- Ukraine 3

DOSSIERS

- Budget 4/5

PROJETS STRUCTURANTS

- Place des Rochers 6
- Nouvelle centralité des Berneries 7

SANTÉ

- Éduquer aux premiers secours 8
- Lutte contre la COVID 19 8
- Notre police municipale équipée 8
- Nouvelle signalétique DAE 8

BIEN VIVRE MA COMMUNE

- L'éco-pâturage 9
- Brûlage des déchets 9
- Bruits de voisinage 9
- Prime à l'achat d'un VAE 9
- Plateforme GrandAngoulême habitat 9

TRAVAUX / 10

BRÈVES / 11

VIE MUNICIPALE / 12

AGENDA / 14

VERSION AUDIO

Saint-Yrieix Infos est disponible en version audio à l'attention des non-voyants et malvoyants à la mairie et à la médiathèque.

Edition :

Mairie de Saint-Yrieix sur Charente
Avenue de l'Union - 16710 Saint-Yrieix
Tél. 05 45 38 69 50
Mail : contact@saintyrieix-16.fr

Directeur de la publication :

Jean-Jacques Fournié

Rédaction : Commission Communication

Conception graphique et réalisation :

Christophe ANDRÉ | Imprimerie Couvidat

Crédit photos :

Jean-Louis Le Bras, Services techniques,
Service communication

Impression : Imprimerie Couvidat

Tirage : 3700 exemplaires

Dépôt Légal : à parution

Date de parution : Juin 2022



Imprimé avec des encres à base d'huiles végétales sur Satimat Green, papier couché sans bois avec 60 % de fibres recyclées et 40 % de fibres vierges FSC (issues de forêts gérées) respectant toutes les normes environnementales en vigueur, produit dans des usines certifiées ISO 14001 (Environnement).



Mesdames, Messieurs,

C'est la première fois que je m'adresse à vous sans avoir à vous faire part des contraintes que nous avons été obligés de mettre en place par rapport à la crise sanitaire liée au COVID19. Quel soulagement !

En effet, cet épisode, qui nous a tous marqué, semble désormais derrière nous. Même si la vigilance doit être de mise.

Ainsi, les élections présidentielles et législatives ont pu se dérouler dans des conditions « normales » avec des taux de participation en

hausse par rapport aux scrutins précédents. Ce dont je me réjouis car notre démocratie a besoin de la participation du plus grand nombre pour être le reflet de notre société, comme la concertation nécessaire sur nos projets locaux tels que la centralité des Berneries.

Au mois de mars, nous avons adopté notre budget 2022 sans hausse des taux d'imposition et ce, malgré l'augmentation entre autres des prix de l'énergie et des fournitures diverses comme nous les subissons toutes et tous dans nos foyers respectifs. Je considère qu'il était important, dans cette période, de ne pas porter atteinte à un pouvoir d'achat déjà très fragilisé. Ce maintien des taux a été rendu possible grâce à un budget de fonctionnement interne très maîtrisé et une politique de mise en œuvre des marchés publics toujours plus performante.

Comme vous pouvez le voir un peu partout sur la commune, de nombreux projets sont lancés ou en voie d'achèvement. La construction de notre maison médicale s'achève et nos médecins vont en prendre possession au mois de septembre.

La déconstruction de la carrosserie BRUNET est achevée et nous allons pouvoir travailler sur les modalités de construction de nouveaux logements dans le cadre de l'ORU Bel-Air – Grand Font.

La liste n'est évidemment pas exhaustive (aménagement de la place des Rochers, étude sur la centralité, discussion avec le Département sur la clé de répartition financière pour l'aménagement de la rue de Royan...).

Je reste déterminé à mettre en œuvre l'ensemble des engagements de notre liste « Vivre Saint-Yrieix ».

Avec mes salutations distinguées, bien à vous.

Jean-Jacques Fournié
Maire de Saint-Yrieix.

L'offre de logements se développe sur la commune.

Le développement des politiques de lutte contre l'étalement urbain, favorable à la recherche d'une plus grande densité urbaine afin de protéger les espaces agricoles, naturels et forestiers se traduit aussi, sur notre commune par une pression foncière. Cette pression fait augmenter le prix des maisons et des terrains constructibles ainsi que la demande en logements. **Notre commune connaît actuellement une forte attractivité résidentielle.**

Pour répondre à ce constat il est nécessaire de repenser l'architecture de nos villes en cherchant des **formes urbaines plus économes en espace**, en réduisant les trajets d'accès au travail et aux équipements. **La commune se doit aussi de respecter l'article 55 de la loi SRU imposant la réalisation de 20% de logements sociaux.**

Oui, mais en pratique sur notre commune cela donne quoi ?

Voici des exemples

LES GRILLAUDS

45 logements réalisation LOGELIA

Dans un souci de compacité et d'équilibre paysager, les appartements sont regroupés en îlots transverses. Chaque appartement dispose d'un jardin ou d'une terrasse.

Les espaces intermédiaires sont végétalisés et vont faire le lien avec 20 terrains à bâtir individuels.

Le prolongement de la voirie rue Jean Monnet permettra le lien vers la centralité.



CARROSSERIE BRUNET - Rue des Ecoles

Suite à une activité croissante, la carrosserie Brunet s'est déplacée route de Saint Jean d'Angély où elle y regroupe désormais ses diverses activités.

La Mairie a pu acquérir son ancien emplacement et ainsi répondre à la demande de l'État et de Grand-Angoulême, de reconstitution du tissu locatif social sur le territoire (reconstruction dans la continuité du programme ORU de BEL AIR/GRAND-FONT).

Aujourd'hui la phase de démolition est achevée.

Logélia va édifier sur cette parcelle de 1650 m² une résidence de 20 logements sociaux pouvant accueillir des familles. Il s'agira d'un bâtiment R+1 avec balcons/terrasses allant du T2 au T4 ; le stationnement des véhicules se fera sur la parcelle en face ex parking CARROSSERIE BRUNET.



Avant



Après

Ukraine

La ville de Saint-Yrieix apporte modestement son soutien au peuple ukrainien depuis le début du conflit. Retour en images sur les temps forts de cette solidarité :

Samedi 12 mars, bénévoles et élus se sont retrouvés pour préparer le **logement d'urgence** situé près des écoles de Bardines. Les nombreux dons des arédiens (draps, couettes, serviettes de toilettes, produits d'hygiène, lits, salon de jardin...) ont permis de le rendre plus accueillant.



Samedi 19 mars, une centaine d'arédiens a sillonné la commune avant de se retrouver place des Rochers autour d'une animation musicale proposée par l'Amicale des Bretons de Charente, suivie d'un temps de recueillement sur le parvis de la mairie sous le drapeau ukrainien. Cette **marche solidaire** a permis de récolter environ 1 800 €, une partie a été remise aux familles accueillies sur notre commune, le restant reversé à la Protection Civile.

Lundi 21 mars, deux familles ukrainiennes arrivent à Saint Yrieix :

Iryna et sa fille Anzhela scolarisée à l'école Claude Roy.

Olena et ses deux garçons, Timur scolarisé à l'école Claude Roy et Denys scolarisé à Guez de Balzac. Ils viennent de prendre la décision de rentrer en Ukraine le 16 juin.

Une autre dame, Iryna est arrivée le 9 avril.

Jeudi 13 avril, une des familles ukrainiennes avec les amis polonais de Bedzino ont participé à l'**action artistique** menée conjointement par la mairie et le comité de jumelages. Nos jardiniers ont réalisé deux parterres de fleurs sous forme de drapeaux aux couleurs de l'Ukraine et de la Pologne.



Mardi 10 mai, un **temps convivial** a réuni toutes les personnes qui participent activement à l'accompagnement de ces trois familles pour les conduire à la préfecture (régularisation des papiers), à la banque, à l'hôpital ou chez le médecin, aux Restos du Coeur...

BUDGET 2022

Un budget ambitieux dans un contexte économique inflationniste

Le budget 2022 a été monté en intégrant au niveau des dépenses les effets de l'inflation et une hausse des prix à la consommation de près de 5% (données INSEE avril 2022).

Comme pour les ménages, c'est bien évidemment au niveau de nos frais de fonctionnement que l'impact est le plus prégnant : carburants, énergie, produits alimentaires et d'entretien...

Dans ce cadre contraint, la collectivité montre toutefois sa capacité à mettre en œuvre de nouvelles politiques publiques : augmentation de la part de produits bio, labellisés et « circuits courts » à la restauration scolaire dans le cadre de la loi EGALIM, développement de la programmation culturelle, investissements structurants pour le territoire, poursuite des mesures en faveur du développement durable de manière transversale dans l'ensemble des services...

Au niveau des projets structurants, la réflexion et les travaux se poursuivent : construction de la maison médi-

cale qui devrait être en service à la rentrée de septembre, réflexion avec le Département sur l'aménagement de la rue de Royan, aménagement de la rue Jean Monnet en 2022 et la liste n'est pas exhaustive.

Vous pourrez retrouver sur le site Internet l'ensemble des données relatives au contenu du Budget 2022.

Du côté des recettes, une recherche active de subventions publiques est menée pour financer nos investissements. Nous remercions les financeurs publics (Etat, Département et GrandAngoulême) pour leur soutien financier.

L'inflation a eu pour effet mécanique de revaloriser à hauteur de 3,4 % les bases d'imposition qui servent de calcul aux impôts fonciers et à la taxe d'habitation pour les résidences secondaires. Cette revalorisation des bases des valeurs locations a été votée dans le cadre de la loi de Finances 2022. Elle aura pour effet de majorer les montants d'imposition des taxes foncières pour les foyers concernés même si les taux d'imposition fixés par les communes restent inchangés.

Au regard de cette situation, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition pour l'année 2022.

2021	
Taxe foncière sur les propriétés bâties (taux communal : 30,60% + taux départemental : 22,89%)	53,49%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	39,80%

2022	
Taxe foncière sur les propriétés bâties (taux communal : 30,60% + taux départemental : 22,89%)	53,49%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	39,80%

Certains gros investissements (maison médicale, aménagement de la rue de Royan) se réalisent sur plusieurs années. Pour ce type de projets, des mécanismes de gestion pluriannuelle des crédits sont utilisés : les autorisations de programme/crédits des paiements AP/CP

C'est quoi ? :

- Les autorisations de programme sont définies comme la « limite supérieure de dépenses pouvant être engagées au titre d'une opération d'investissement »
- Les crédits de paiements sont définis comme « la limite supérieure des dépenses pouvant être ordonnancées ou payées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programmes »

Illustration :

AP/CP N°2/2018 - CONSTRUCTION MAISON MÉDICALE

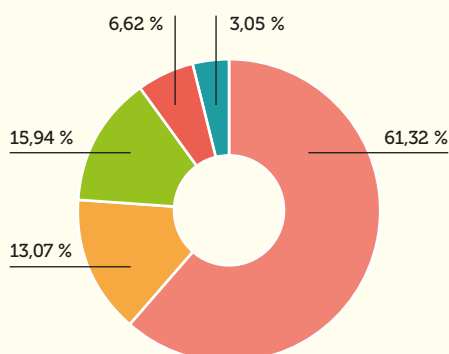
N° autorisation de programme	Libellé	Montant de l'autorisation de programme
2/2018	Construction d'une maison médicale	850 000 €
Crédit de paiement antérieur	Crédits de paiement 2022	Crédits de paiement 2023
96 529,17 €	750 000 €	3 470,83 €



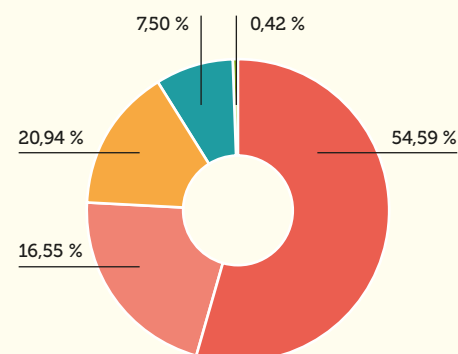
BUDGET 2022

BUDGET
D'INVESTISSEMENT
Inscriptions nouvelles 2022**1 922 060 €****Remboursement capital emprunt****217 000 €****Infrastructures**(maison médicale,
aménagement rue de Royan...)**780 000 €****Entretien et rénovation
de bâtiments****257 900 €****Travaux de voirie****286 000 €****Développement durable****37 000 €****Plan Accessibilité****60 000 €****Acquisitions diverses****206 460 €****Acquisitions de matériel
pour travaux en régie****41 000 €****Défense incendie****5 000 €****Pass accession****8 000 €****Changement des lanternes
hors services****23 700 €**RECETTES
DE FONCTIONNEMENT**8 261 100 €****Produits d'exploitation**(recettes des cantines
scolaires et foyers)**546 726 €****Subventions recouvrement**

(principalement aides de la CAF)

251 680 €**Dotations d'état****1 080 000 €****Fiscalité directe et indirecte**(impôts directs, taxes sur l'électricité,
emplacements publicitaires)**5 065 631 €****Divers**(excédent antérieur : 1 035 750 €,
opérations d'ordre : 145 000 €)**1 317 063 €**DÉPENSES
DE FONCTIONNEMENT**8 261 100 €****Masse salariale****4 509 982 €****Transferts**(participations apportées par la commune
aux différents syndicats et subventions aux
associations et aux écoles)**619 192 €****Frais de fonctionnement**(fonctionnement des services, prestations
extérieures, frais de transport...)**1 730 203 €****Divers**(autofinancement : 978 329 €,
opérations d'ordre : 206 421 €,
dépenses imprévues : 50 000 €)**1 367 100 €****Frais financiers**

(intérêts des emprunts)

34 623 €

Conformément aux dispositions prévues par le code général des collectivités territoriales, les documents budgétaires sont consultables sur le site internet de la ville : www.saintyrieixsurcharente.fr

Réflexion sur l'aménagement de la place des Rochers

Dans le cadre d'un partenariat avec GrandAngoulême et l'école d'ingénieurs du CESI d'Angoulême, la commune s'est portée commanditaire pour confier une étude sur l'aménagement de la place des Rochers à des étudiants du CESI.



Quatre élèves ingénieurs, en dernière année de formation, ont accepté de « plancher » sur le cahier des charges de la commune : Justine Morlas, Félix Prézélin, Antoine Jouassin et Arthur Durant. Ils sont accompagnés dans cette démarche par leur enseignant Monsieur Jérôme Descamps.

Le fil conducteur de cette étude d'aménagement est de dynamiser la place pour en faire un espace de vie autour de 4 enjeux :

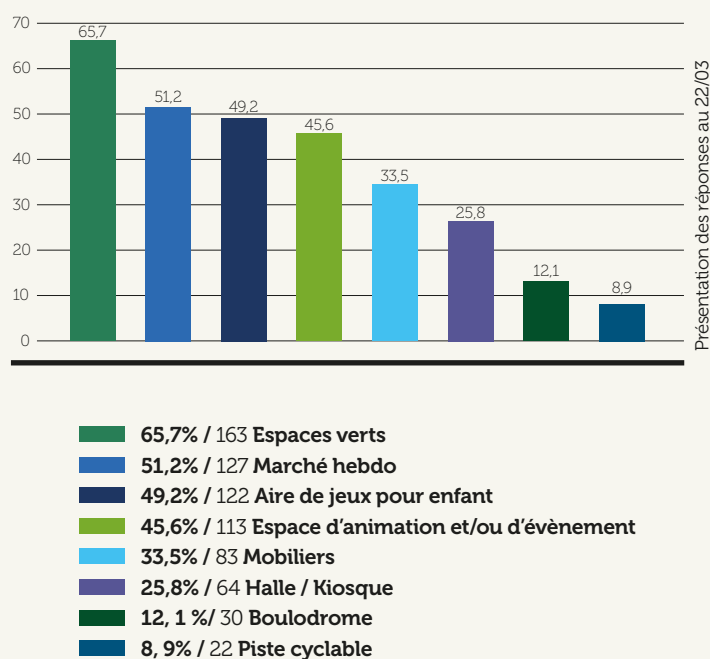
- Renforcer l'attractivité de cet espace public ;
- Intégrer le développement du marché de plein air hebdomadaire ;
- Identifier la liaison de la place, avec le site des Berneries (zone d'extension future de la centralité), la rue de Saint-Jean d'Angély et l'accès au Super U.
- Concerter la population sur les besoins et les attentes dans le cadre d'un futur aménagement

Avant l'été les étudiants remettront leur copie sur un scénario d'aménagement de la place. Ce rendu permettra d'enrichir la réflexion des élus sur la faisabilité et la programmation de ces travaux.

Un grand merci à nos 4 étudiants pour leur implication et la qualité de leurs travaux. Nous leur souhaitons bonne réussite dans leur parcours professionnel.

Au niveau de la concertation, des visites sur site de l'équipe projet et un sondage en ligne ont permis de faire ressortir les informations suivantes :

Présentation des solutions - Réponse à choix multiples sur 248 réponses



Nouvelle centralité des Berneries

Dans le dernier bulletin, nous avons annoncé le lancement de l'étude urbaine concernant le secteur des Berneries et rappelé le contexte amenant la commune à projeter l'aménagement de ce secteur.

La première phase de l'étude qui vient de s'achever est celle du diagnostic. Ce **diagnostic** est en sorte une « étude de marché » qui vise à définir clairement l'état des lieux des logements, services, équipements et commerces déjà implantés sur la commune ou sur l'intercommunalité. Le diagnostic doit également permettre d'identifier les besoins réels en termes de logements, de commerces et services tout en les corrélant avec les volontés d'accueil de la collectivité, les contraintes du site et ce sans remettre en cause les équilibres existants.



Pour ce faire, le **bureau d'étude KWBG**, qui a été choisi pour travailler à nos côtés, se base sur des données administratives mais également sur la parole des habitants, c'est tout l'intérêt de la concertation. Dans ce cadre, un **premier atelier participatif** a eu lieu le 30 mars 2022 et a permis à une vingtaine d'habitants et d'acteurs économiques de découvrir en marchant le site et d'échanger ensuite en salle sur les différentes thématiques du projet (habitat, services,

commerces, cadre de vie...).

Merci à tous les participants.

La **prochaine étape** de l'étude urbaine sera la construction de différents scénarios d'aménagement.

Vous serez informés régulièrement des avancées de ce projet via les différents supports de communication de la commune.

Les personnes intéressées pour suivre ce projet peuvent se manifester en contactant la mairie.

Visite de la maison médicale

La construction de la nouvelle Maison Médicale arrive bientôt à son terme et ce malgré les difficultés rencontrées suite à la crise COVID. Nous pouvons nous en féliciter car en effet, les délais ont été tenus. Nous remercions les entreprises et la maîtrise d'œuvre qui ont su s'adapter à ces contraintes.

La remise des clés se fera fin juin début juillet.

Mardi 17 mai 2022, nous avons pu organiser une visite avec nos médecins Béatrice Reynoard, Nathalie Murguet et Isabelle Barrière Zelinsky. Pendant cette visite chacun a pu apprécier de visu la fonctionnalité de cet équipement, appréhender les volumes ainsi que les possibilités d'adaptation du bâtiment en vue du développement de l'activité médicale. Nous nous félicitons de ce partenariat et de cette co-construction dans ce projet majeur en faveur des habitants de notre ville.



Éduquer aux premiers secours, les sauveteurs citoyens de demain.



Pour la deuxième année, les élèves de Grande Section, CE1 et CM1 de nos deux pôles scolaires ont intégré le dispositif «Apprendre à Porter Secours», impulsé par la municipalité, en collaboration avec les enseignants et les associations de parents d'élèves.

Depuis le début de cette initiative ce sont près de **500 élèves qui ont pu bénéficier d'interventions adaptées, animées par les formateurs de l'UNASS** - Union Nationale des Associations de Secouristes Sauveteurs.

Identifier un danger, sécuriser un accident, savoir appeler et communiquer avec les secours, soigner une blessure, pratiquer la position latérale de sécurité, nos jeunes sauveteurs citoyens ont ainsi acquis le pouvoir de sauver des vies !

Nos véhicules de police municipale équipés de défibrillateurs



Engagés dans notre plan de prévention et formés aux gestes de premiers secours, nos agents de police municipale se voient dotés de notre **10^{ème} défibrillateur communal**. Ils seront désormais tous deux accompagnés par un équipement de lutte contre les arrêts cardiaques dans leurs déplacements quotidiens, partout sur la commune.

Une signalétique afin de mieux localiser nos défibrillateurs communaux



Très prochainement, retrouvez le logo DAE sur notre signalétique urbaine afin de mieux localiser les 8 défibrillateurs installés par la municipalité dans les différents secteurs de la commune.

Lutte contre la COVID 19

Dans le cadre des mesures pour **faire face à l'épidémie de la COVID 19**, l'une des recommandations principales des autorités de santé est de procéder à la **ventilation régulière des lieux clos**.

Dans ce cadre, la mairie a procédé à l'installation de **capteurs de CO2 dans chacune des classes** des 4 écoles de la commune.

Ces capteurs ont vocation à indiquer les moments où l'aération de la salle est nécessaire et permettre ainsi aux équipes éducatives de mettre en œuvre de façon efficace les recommandations.

L'éco-pâturage



La ville de Saint Yrieix Sur Charente a pris la décision de tester et surtout de développer l'éco-pâturage ; une solution alternative de gestion écologique des milieux par des herbivores, et une démarche vertueuse de gestion plus responsable des espaces verts en milieu urbain.

Cette technique, outre le fait de supprimer les nuisances sonores et la pollution, permet également d'éviter les déchets de tonte générés par les tondeuses mécaniques.

Si la municipalité a choisi de réintégrer l'éco-pâturage, c'est parce qu'il répond à plusieurs objectifs ; tout d'abord, l'entretien écologique des espaces, d'autre part, protéger la diversité écologique de la faune et de la flore. Afin de rétablir l'harmonie entre les humains et l'environnement, il faut remettre la nature dans la ville.

Le 14 mai 2022, en présence des riverains, des élus et des agents, deux jeunes moutons de race Thones et Marthod, ont rejoint le quartier des Simard, baptisés par les riverains Simardelle pour la femelle, et Simardo pour le mâle. À peine arrivés sur notre terre arédiennaise, Simardelle et Simardo se sont jetés sur les trèfles et les fleurs, et attirent déjà les enfants du quartier venus en nombre accueillir leurs nouveaux voisins.

Silencieux, écologiques, attachants, les moutons ont tout pour plaire. Ainsi, vous pouvez découvrir, au détour d'une promenade des moutons en plein travail ! Vous pourriez être tentés de leur donner à manger, mais NON ! Ça peut être dangereux pour eux.



Brûlage des déchets verts ménagers



En application de l'arrêté préfectoral du 1^{er} avril 2022 relatif à la protection des personnes, de la faune et de la flore, et des biens face aux risques des feux de plein air, **le brûlage des déchets verts ménagers est**

interdit sur l'ensemble du territoire de la Charente.

Plus d'informations :

www.charente.gouv.fr - www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

Tondeuses, bricolage... Choisir le bon moment, c'est important !

Pour rappel, l'arrêté préfectoral du 20 avril 1999 fixe les horaires autorisant l'utilisation par les particuliers d'outils ou appareils susceptibles de créer une gêne pour le voisinage pour toute la Charente.



Les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi de **8h30 à 12h00** et de **14h30 à 19h30** ;
- Les samedis de **9h00 à 12h00** et de **15h00 à 19h00**
- Les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00**

En dehors de ces horaires, leur usage est interdit et amendable !

Prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)



GrandAngoulême propose une prime d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) pour les habitants qui achètent un VAE neuf ou reconditionné, équipement et matériel, chez un des vélocistes partenaires.

Cette prime est ouverte aux habitants majeurs, résidant sur une des communes de GrandAngoulême et dont le ratio fiscal mensuel est inférieur à 2 000 € (revenu fiscal de référence / nombre de parts du foyer fiscal / 12 mois).

Toutes les informations

Direction Mobilités Durables GrandAngoulême

E-mail : dtm@grandangouleme.fr // Téléphone : 05 45 93 08 30

www.grandangouleme.fr/tous-a-velo

Connaissez-vous la plateforme GrandAngoulême habitat ?

Il s'agit d'un **service public de l'amélioration de l'habitat**, destiné à tous les citoyens des 38 communes de l'agglomération de GrandAngoulême.

Ce service a pour vocation :

- de proposer aux habitants, un **lieu d'information unique** pour toute question relative à un projet d'amélioration de l'habitat
- de **coordonner un réseau de partenaires et professionnels** pour proposer aux usagers un parcours complet autour de l'amélioration de l'habitat (information technique, juridique, aides financières et accompagnement social...)

GRANDANGOULEME HABITAT

2, rue Jean Mermoz - 16000 Angoulême - Téléphone : 05 86 07 20 66

grandangouleme.habitat@grandangouleme.fr

<http://www.grandangouleme.fr>

Patrimoine

TRAVAUX EN RÉGIE

- Peinture mur et plafond préau école Claude Roy B
- Réfection des bancs en bois dans les écoles
- Pose des capteurs CO2 dans les écoles

TRAVAUX D'ENTREPRISE

- Remplacement des 36 boîtiers alarmes PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) anti-intrusion dans les écoles.

Domaine public

TRAVAUX EN RÉGIE

- Remplacement d'un portique endommagé à l'entrée du parking Jean Jaurès et sur le chemin d'accès à la coulée verte au lieu-dit La Galocherie.



TRAVAUX D'ENTREPRISE

Travaux de voirie :

- Rue de Chantoiseau : réfection des trottoirs en gravillonnage



- Chemin de la Roche : réfection de la chaussée en gravillonnage
- Rue Guynemer : traitement du pluvial de l'impasse et gravillonnage du chemin
- Rue Maryse Bastié : réfection des trottoirs en enrobé sur la partie descendante.



JUMELAGE



C'est avec joie et émotion que nous avons accueilli nos amis polonais de Bedzino après une pause de trois ans suite à la Covid.

Le comité de jumelages avait concocté une semaine intense pour la quarantaine d'invités dont un groupe de 8 ados qui a partagé une journée avec une classe de 3^{ème} au collège de Treuil (Gond-Pontouvre). Des **temps d'échange** avec des familles qui accueillent des migrants, une conférence sur les flux migratoires polonais, des moments de détente (jeux au boudrome, découverte de la boxe française et de la plongée, atelier cuisine, activités manuelles...), des **temps conviviaux** comme le repas d'amitiés, la découverte du patrimoine (visite d'Angoulême et de Limoges) se sont succédés au cours de cette semaine ensoleillée. Le **temps officiel** en mairie a permis de réaffirmer la volonté pour tous de poursuivre cette aventure débutée il y a 25 ans et qui est un vecteur important de l'**amitié entre les peuples** en ces temps si difficiles.

CARNAVAL



L'édition 2022 du carnaval de Saint-Yrieix s'est déroulée le samedi 26 mars dans le quartier de Vénat.

Petits et grands ont défilé nombreux à partir de 10h30. L'animation musicale de la « Locomobile » a assuré l'ambiance et le soleil était au rendez-vous. La matinée s'est terminée par un rafraîchissement et une collation offerts par le CSCS et un pique-nique « sorti du panier ». Un grand merci aux participants, bénévoles et partenaires (Mairie, écoles, associations) pour avoir fait de cette édition un succès.

EN BREF À SAINT-YRIEIX

PLAN CANICULE - PLAN GRAND FROID

Pour prévenir tout isolement des personnes âgées et handicapées, un registre est ouvert au CCAS. Il a pour but de recenser l'ensemble de ces personnes susceptibles d'être fortement affectées par la canicule ou le froid.

En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par la Préfecture, ce registre permet - de contacter les personnes afin de s'assurer qu'elles sont en bonne santé,

- l'intervention ciblée des services municipaux si besoin.

Nous entrons dans la période estivale. **Vous pouvez, si vous le souhaitez, vous inscrire sur ce registre.** Cette inscription sera valable tant pour le dispositif estival du 1^{er} juin au 15 septembre 2022 que pour le dispositif hivernal du 1^{er} novembre 2022 au 31 mars 2023.

Le plan d'alerte a également été déclenché pendant le confinement suite à la pandémie.

Renseignements au CCAS de Saint-Yrieix : 05 45 38 51 94

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Les arédiens étaient nombreux en ce dimanche 8 mai pour commémorer le **77^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale**. Devant un détachement du 1^{er} RIMA, une quarantaine d'élèves de l'école Claude Roy accompagnés de leurs enseignantes et de leur directrice ont récité le poème « Liberté » de Paul Éluard. Jean-Jacques Fournié, le maire, et Thibaud Simonin, l'adjoint délégué à l'enfance, à la petite enfance, aux affaires scolaires et à la parentalité, accompagnés des deux présidents locaux de la Fédération Nationale des Combattants Républicains (FNCR) et de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (FNACA) ont déposé les gerbes au monument aux morts. Après la cérémonie un vin d'honneur était offert à la mairie.



REFORME DE LA PUBLICITE DES ACTES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

A compter du 1^{er} juillet 2022 les actes à portée réglementaire des collectivités territoriales doivent faire l'objet d'une **publication électronique** pour devenir exécutoire.

Vous pourrez trouver l'ensemble des délibérations et des actes à portée générale de la commune sur le site internet de la ville.

NOUVEAUX VISAGES À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE



Un nouveau binôme vous accueille désormais au guichet citoyen. Lors de vos visites à la mairie pour vos différentes démarches, vous serez reçu par Christelle HEREDIA qui nous a rejoint le 1^{er} février et Stéphanie CLUZEAU le 1^{er} juin. Nous leur souhaitons la bienvenue.

RENCONTRE AVEC UN AUTEUR ARÉDIEN



Passionné des mots et de la langue française, **Jean-Michel Audoual** partage son temps entre l'écriture et l'enseignement de la littérature. Depuis plus de vingt ans, il accompagne des enfants à haut potentiel. À l'occasion de la journée des droits de la femme, la médiathèque a eu la chance de l'accueillir avec le CIDFF16 (Centre d'Information sur les Droits de la Femme et de la Famille) pour son dernier livre «Bleu silence». Une histoire bouleversante, terriblement juste, portée par l'élégance des mots de la jeune Michaëlla, témoin de la violence de son père. Edité par la grande maison d'édition Eyrolles, il prépare actuellement son prochain roman.

RÉSEAU DE SOLIDARITÉ

Pendant les vacances d'avril, **les bénévoles et les personnes visitées du Réseau Solidarité ont partagé un moment convivial avec les enfants** du groupe des 6/8ans du centre de loisirs Centramalice. Trois ateliers étaient proposés : jeux de société, cuisine, et art plastique. Cet après-midi intergénérationnel, apprécié par tous, s'est terminé autour d'un copieux goûter préparé par les enfants.



Si vous disposez d'un peu de temps pour rendre visite à une personne isolée, ou si vous êtes seul(e) et que vous souhaitez recevoir une visite de courtoisie, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 05 45 38 51 94.

CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LA BOUTIQUE « DU BEAU LINGE »

La boutique « Du Beau Linge », qui propose à la vente des produits issus du linge hôtelier réformé, a changé d'adresse depuis le début du mois de mai. Anciennement installée rue des Arcades à Saint-Yrieix, elle propose désormais un vaste showroom au 256 de la rue de Saint-Jean-d'Angély (anciennement Sud-Ouest Music).

« Du Beau Linge »

256, rue de Saint-Jean d'Angély, 16710 Saint-Yrieix

Tél. 09 86 10 66 19

www.dubeaulinge.fr

Horaires : du mardi au samedi de 10h à 18h.



TRANSPORT : LIGNE 9 STGA

À compter du mois de septembre 2022, le fonctionnement de la ligne 9 dans le secteur de Saint-Yrieix sera quasiment identique à celui qui avait cours jusqu'en 2019. Toutes les informations et les fiches horaires seront bientôt disponibles sur le site

<https://www.stga.fr>

Espace d'expression réservé à la majorité

A l'heure où s'écrit cette tribune, l'été a largement décidé d'anticiper sa venue. S'il n'est pas rare de pouvoir profiter de beaux mois de mai, les records de températures en Charente, comme sur le reste de l'hexagone, nous rappellent que le réchauffement climatique n'est pas une éventualité mais une réalité.

Si cette météo nous permet de profiter prématurément d'habitudes estivales, elle n'en reste pas moins alarmante : la faible pluviométrie des mois écoulés n'a pas permis de reconstituer les nappes phréatiques, et plusieurs indicateurs sont les plus faibles jamais connus depuis 30 ans.

Chacun de nous sera sans doute amené à adapter ses habitudes au regard de sa consommation d'eau dans les semaines à venir.

A l'échelle de notre équipe municipale la prise en compte du réchauffement climatique et de ses conséquences fait désormais partie intégrante des pratiques et des réflexions.

Outre l'aubaine pour la biodiversité, la pratique de la tonte différenciée largement utilisée sur la commune permet sur les zones non tondues de diminuer les températures réfléchies par les sols : entre un sol tondu et non tondu c'est 5 degrés de gagnés, notamment car la couleur verte absorbe moins la chaleur. En outre en diminuant ainsi la fréquence de l'utilisation de l'outillage à énergie thermique, c'est sur l'empreinte carbone de nos activités quotidiennes que nous influençons et sommes fiers d'être désormais épaulés dans nos pratiques éco-responsables par Simardo et Simardelle.

Mais c'est aussi en termes d'aménagement et d'urbanisme que nous menons nos réflexions. Dès cette année une étude a été budgétisée et sera menée sur la végétalisation des cours de récréation de nos écoles et la dimension d'éco-quartier accompagnera la réflexion autour de la centralité. Nous continuons en outre notre programme de plantation de 500 arbres et d'arbustes dont 320 ont déjà trouvé leur place sur la commune.

Mais nous nous projetons d'ores et déjà sur de nouveaux dossiers comme le développement des pistes cyclables et des cheminements doux.

Saint Yrieix ne peut s'extraire de cette réflexion sur ce problème planétaire majeur et savons pouvoir compter sur les synergies collectives, dont vous faites partie pour relever les défis de demain.

Vos élus « Vivre Saint-Yrieix »

Espace d'expression réservé au groupe d'opposition

Maison médicale

Nous l'attendions tous depuis longtemps ! Mais gardons-nous tout de même de nous réjouir trop vite ! D'une part la gestion de ce dossier fut on ne peut plus laborieuse ! Sous l'ancienne mandature, la majorité dont certains sont aujourd'hui aux commandes ne voulait pas en entendre parler et surtout n'a pas voulu écouter les alertes incessantes et les recommandations du groupe de l'opposition par la voix de Nicole Guirado qui savait de quoi elle parlait puisqu'elle est médecin de son état. Elle avait prévenu la pénurie de médecins à venir et la nécessité pour la commune de se doter d'une maison de santé pluridisciplinaire ouverte à des médecins mais également à des professions paramédicales comme des infirmières pour pouvoir être attractifs. Car aujourd'hui on veut faire croire que parce que la construction d'une maison médicale permettra la venue de médecins du simple fait de la présence de médecins. On vous dira que les médecins, et c'est tout à leur honneur vont prendre des stagiaires en médecine. Mais rien ne garantit que ces derniers une fois diplômés resteront à Saint-Yrieix. Rien ne garantit non plus que les médecins qui rejoindront la maison médicale pourront augmenter leur patientèle. On vous dira qu'en définitive on ne souhaite pas la réussite de cette maison. Argument somme toute assez grotesque ! Nous souhaitons la réussite de ce projet. Mais cette infrastructure et l'engagement toujours plus important de nos médecins ne suffiront pas à améliorer la situation. Aller au contact direct des internes en fin d'études, améliorer leurs conditions de stage sur notre territoire, investir sur la télémedecine et favoriser les conditions de travail innovantes par exemple, voilà ce en quoi nous croyons. Au moment où nombre de communes voisines s'orientent vers des « maisons de santé » capables d'héberger des médecins généralistes mais également des spécialistes, notre nouvel équipement risque de faire figure de « vieux modèle ».

A cela s'ajoute le coût financier de cette infrastructure. Elle devait coûter 600 000€. Son budget a littéralement explosé (+41%) et a dû par deux fois être réévalué faute d'études de sol et de branchements aux réseaux. Cet équipement nous coûte finalement 850 000€ et malgré cela, la majorité affiche sa « bonne » gestion budgétaire.... mais on ne nous a toujours pas dit quel sera le loyer payé par les médecins locataires....

Ligne 9

C'est un dossier qui nous tenait à cœur depuis 2019 que l'on était seul à porter, méprisé par la majorité municipale encore en place aujourd'hui qui avait rappelons le, validé le nouveau tracé contesté, qu'elle avait rejeté en octobre 2019 une motion demandant le rétablissement des horaires aujourd'hui validés par le Conseil Communautaire. Ce dossier n'aurait pu aboutir sans le travail du collectif de la ligne 9 de saint-Yrieix. Notre équipe l'a porté politiquement encore dernièrement lors du conseil municipal de Janvier 2022, auprès du Conseil Communautaire de Grand Angoulême et des services. Aujourd'hui le conseil communautaire a validé l'augmentation des fréquences, et rétabli la situation quasi identique à celle qui existait avant 2019, à savoir :

- les dessertes qui étaient devenues occasionnelles redeviennent permanentes
- le terminus est désormais La Pouyade à Saint-Yrieix ce qui permettra aux jeunes arédiennes et arédiens de gagner de précieuses minutes le matin et le soir pour rentrer

Tout n'est peut-être pas parfait mais c'est un bon début. Merci encore au collectif d'usagers, au Président de Grand-Angoulême, au Vice-Président en charges des transports et aux services que nous avons rencontré, pour leur écoute et leur travail.

Vous pouvez compter sur nous :

- **Benoît MIEGE-DECLERCQ** : benoitmiegedeclercq@gmail.com
- **Martine FOUSSIER** : martinefoussier@orange.fr
- **Romain BLANCHET** : romainblanchet.sy@gmail.com
- **Fadila BOUTAYEB** : fadila.boutayeb@sfr.fr
- **Olivier DELACROIX** : olivier.delacroix@yahoo.fr
- **Aurélien RUIS** : ruisaurelie@yahoo.fr

L'AGENDA DE SAINT-YRIEIX

JUILLET

Cirque Franco-Italien

Du 20 juillet au 31 août

Tous les lundis, mercredis,
samedis et dimanches

Renseignements 06 86 89 62 21

ou 06 60 93 44 54

Facebook : cirquefrancoitalien

Bougez en juillet

Pendant tout le mois de juillet, la mairie de Saint-Yrieix en collaboration avec les associations arédiennes vous propose un programme d'activités sportives et artistiques.

Programme complet sur :

www.saintyrieixsurcharente.fr

Et si on jouait ?

Rendez-vous jeux de société pour adolescents et adultes de 15h à 17h

• mardi 5 juillet

• mardi 6 septembre

Médiathèque : 05 45 38 95 00

Été solidaire et actif pour tous au plan d'eau de Saint-Yrieix

Retrouvez tous les jours un programme d'activités sportives et culturelles gratuites et ouvertes à tous.

Du 6 juillet au 30 août

Renseignements : Base de voile :

05 45 68 42 46 - www.fcol.org et <https://eteactif16.lacharente.fr>

Stages d'été à la base de voile

Stages de 5 jours (2 heures par jour), soit 14h-16h soit 16h-18h. Pour voile, planche à voile et catamaran : à partir de 8 ans (10 ans pour la planche).

Du 11 juillet au 26 août

Inscriptions : 05 45 68 42 46 ou sur place.

Samedi 2

• Soirée estivale

19h : Concert apéritif : L'ananas givré

Théâtre de verdure de l'Esplanade

Pique-nique tiré du panier

21h : Spectacle Mathieu Moustache

dans tous ses états - Derrière

la mairie. Burlesque déjanté et

moustachu, pour tout public.

22h15 : Projection cinéma plein air

« Mystère » de Denis Imbert

Service culturel : 06 07 14 23 84

Programme complet sur :

www.saintyrieixsurcharente.fr

Samedi 2

• **Journée shopping à Dancharia**, départ à 5h, retour 21h30. Tarif : 37€.

Contact les Amis de l'Arédie :

06 72 65 74 88

Mercredi 13

• Bal populaire

Organisé par le Comité des Fêtes de Saint-Yrieix : à partir de 20h30, parvis de la mairie, gratuit, buvette, glaces, crêpes.

Renseignements : 06 62 29 70 30

Mardi 26

• Collecte de sang

de 15h30 à 19h30

Salle des fêtes de La Combe.

AOÛT

Jeudi 25

• Cérémonie de commémoration du Maquis de Bignac

à la stèle de Saute Bergère, horaire à déterminer.

Samedi 27

• Après-midi boules

de l'association Les Amis de l'Arédie à partir de 14h, à la salle Odette Dagnas.

Contact : 06 72 65 74 88

SEPTEMBRE

Régates section voile

radiocommandée du club de voile de Saint-Yrieix

Dimanche 4 et 25 septembre

Dimanche 9 octobre

de 10h à 16h au plan d'eau de Saint-Yrieix. Contact :

cvac.regatesvrc@gmail.com

Vendredi 9

• La rentrée des associations

de 16h30 à 19h autour des gymnases

Dimanche 11

• Atelier découverte du Break Dance

de 10h à 12h au Gymnase des Berneries, adultes et enfants à partir de 7 ans, gratuit. Tenue de sport, gourde individuelle et baskets pour danser (changer de chaussures sur place). Inscription obligatoire :

service culturel de la mairie au

06 07 14 23 84

Week-end culturel

Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18

retrouvez le programme complet en dernière de couverture (p 18)

Samedi 24

• Marché artisanal

de 8h à 19h place des Rochers

Dimanche 25

• 26^{ème} bric-à-brac de Vénat

de 7h00 à 18h00. Gratuit pour les visiteurs, 2€/mètre pour les exposants. Restauration et buvette sur place. Réservation d'un stand

06 62 29 70 30

OCTOBRE

«Arts & sens»

Du 18 octobre au 17 novembre

Mettez vos sens en éveil.

Accessible aux personnes malvoyantes. Exposition tactile, ateliers poterie, sieste musicale, rencontre d'auteur, lectures à voix haute, atelier découverte du braille, «lis-moi une histoire»

Médiathèque : 05 45 38 95 00

Samedi 1^{er} ou 8

• Soirée Paëlla

de l'association Les Amis de l'Arédie à partir de 19h30, à la salle des fêtes de la Combe.

Contact : 06 72 65 74 88

Samedi 8

2 formations gratuites aux gestes qui sauvent pour les arédiens de plus de 11 ans : 10h-12h ou 14h-16h

Inscription Mairie : 05 45 38 69 50

Jeudi 13 octobre

• Collecte de sang

de 15h30 à 19h30

Salle des fêtes de La Combe.



TEMPS FORT CULTUREL À SAINT-YRIEIX

Septembre 2022

VENDREDI 16 SEPTEMBRE



Catch me

Cie E.go

19h, parvis de la mairie

Spectacle de rue avec danseurs Hip Hop
Repas tiré du panier, buvette

21h, parvis de la mairie

Battle de danse Hip Hop

SAMEDI 17 SEPTEMBRE



La Fortune de Jeanne

Cie L'Aurore

17h, autour de la mairie

Conte musical venu du Togo animé par des marionnettes à fils fabriquées en Calebasses et matériaux de récupération. Tout public, à partir de 6 ans



Aux petits rognons

Cie Tout par terre

18h30, parvis de la mairie

«Aux petits rognons» est un spectacle muet, où balles, louches, bouteilles et couverts voleront afin de proposer un service détonnant avec une musique aux « petits oignons » rythmant l'aventure des deux protagonistes. Tout public



Who is Who

20h30, autour de la mairie

Un univers musical qui présente deux corps similaires claquettes aux pieds et deux personnalités différentes emmenées sur scène par une complicité originale. Pop/ folk et claquettes. Buvette et pique-nique tiré du panier, Food-truck.

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE



De chair et d'acier - Cie 100 racines

15h, place du marché

Cirque et danse aérienne. Une grue qui bouge s'articule, se déploie au gré des envies d'un gardien. Ce sombre personnage et sa marionnette d'acier vous invitent à découvrir son attraction. Tout public



Le veto libraire - Cie Les Barbus

16h30, derrière la mairie

Personnage romanesque, mi-conteur, mi-docteur, sait soigner ses animaux fantastiques que sont les livres, tout en racontant des histoires. Spectacle intimiste où l'inattendu côtoie l'humour et la poésie. Tout public